



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE



RÈGLEMENT PARTICULIER

ÉTAPE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOURISME

DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6 AVRIL BOIS DE CENE (85)

DU LAC DE GRAND LIEU A L'OCEAN

Art.1/ Le Moto-Club Les Anges Gardiens de Nantes organise du vendredi 4 au dimanche 6 avril 2025, à **La salle des Cigognes, 35 rue de la Motte à Bois de Cené 85710 (46.93773, -1.88913 46°56'15.6"N 1°53'20.9"W)**, une étape du Championnat de France de Tourisme. Cette organisation aura lieu sous la forme de balades touristiques avec visites optionnelles et sera limitée à 250 participants.

Art.2/ Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, français et étrangers, de véhicules de la catégorie « motocycles » homologués et conformes à la réglementation en vigueur, qu'ils soient titulaires d'une licence FFM ou FIM Europe ou non.

Art.3/ Le contrôle d'arrivée sera ouvert à partir de 16h le vendredi et à partir de 8h le samedi. Les pilotes doivent être en mesure d'y présenter leur permis de conduire et le certificat d'immatriculation de leur véhicule.
Les participants devront remplir et signer le bulletin d'engagement qui leurs sera remis à l'arrivée et le rendre aux organisateurs.

Art.4/ La participation est fixée à :
48 € pour le pour les titulaires d'une licence FFM ou FIM Europe et à 58€ pour les non licenciés (cadeau de bienvenue, emplacement de camping, balades, repas du samedi soir, soirée, petit déjeuner du dimanche)
Le repas du vendredi soir (19€), le petit déjeuner du samedi matin (5€), le repas du samedi midi (15€), le repas du dimanche midi (20€) et les visites (8€) sont en option

Art.5/ Pour les titulaires d'une licence de tourisme FFM, le pointage sera effectué par le délégué désigné par le FFM, uniquement le samedi de 10 h à 18 h.

Art.6/ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes qui viendraient à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

Art.7/ Les participants préalablement inscrits et qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié), ne pourront prétendre à une quelconque indemnité. En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

Art.8/ Afin de faciliter la tâche d'accueil des organisateurs, il est demandé aux participants, de s'efforcer d'adresser leur bulletin d'engagement accompagné du chèque de règlement le plus tôt possible, et impérativement **avant le 20 mars 2025** avec priorité aux licenciés FFM jusqu'au **1^{er} mars 2025**, dans la limite des places disponibles.

Art.9/ Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par l'organisateur ou toute autre société autorisée dans le cadre de cet événement. Ils acceptent également à titre gratuit l'exploitation de leur image, de celle de leur véhicule et de leur voix par l'organisateur sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique etc. et ce sans limitation de durée.

Art.10/ En s'inscrivant, les participants s'engagent à respecter le présent règlement, et à se conformer aux directives des organisateurs. En cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables, ils s'engagent à répondre aux réclamations des organisateurs. Le Moto-Club Les Anges Gardiens est couvert par une police d'assurance responsabilité civile par le biais de son affiliation à la FFM.

Visa Club	Visa FFM	Visa Ligue Pays de la Loire
 MC LES ANGES GARDIENS NANTES 	 74 Av. Parmentier 75011 Paris 01 49 23 77 00 ffm@moto.com 	LIGUE MOTO DES PAYS DE LA LOIRE  Signature numérique de LIGUE MOTO DES PAYS DE LA LOIRE DN : cn=LIGUE MOTO DES PAYS DE LA LOIRE, o, ou, email=liguepaysdelaloi re@ffmoto.com, c=FR Date : 2025.02.04 09:11:52 +01'00'



MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS de NANTES

82 rue des Grives
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
angesgardiens@ymail.com

publication au JO du 30/01/2010 N° 715
affiliation FFM sous le N° C3076



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE
DE MOTOCYCLISM



Du lac de Grand-lieu à l'Océan Ouverture CFT 2025

DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6 AVRIL 2025

BOIS DE CENE (85) salle des CIGOGNES

46.93773, -1.88913 46°56'15.6"N 1°53'20.9"W

camping **** à proximité avec piscine, sanitaires, électricité et douches individuelles



ACCUEIL A LA SALLE à partir de 16H LE VENDREDI

PROGRAMME

VENDREDI 4 AVRIL 2025

Accueil à partir de 16 H: installation au camping : tente , mobil-home ou hôtel, chambres d'hôte...

20 h: repas (option)

Apéritif
potée vendéenne
Fromages
Dessert
Café

les vins (blanc, rouge ,rosé) ne sont pas compris

Soirée animée par DJ



SAMEDI 5 AVRIL 2025

1- VISITE DE LA MAISON DU LAC DE GRAND LIEU (environ 65 km AR) (option)

2- BALADE DECOUVERTE EN GROUPE AUTOUR DU LAC DE GRAND LIEU (environ 90 kms AR)

Pour faciliter l'organisation des balades du samedi, le choix est à faire à l'inscription , les balades peuvent se faire soit le matin soit l'après midi,

REMISE DES PRIX DE L'ÉTAPE DE CFT
(prix particulier pour les pilotes de motos d'avant 1994)
ET
REMISE DES PRIX DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2024
AU COURS DU REPAS

Soirée animée par DJ



De 7h30 à 8h30: petit déjeuner (option)

à partir de 9h00 : Départ des balades encadrées (avec visite en option) **départ par groupes**

De 12h30 à 13h30: plateau repas (option)

à partir de 13h30: Départ des balades encadrées (avec visite en option) **départ par groupes**

17h30: retour salle + marché de producteurs régionaux

19h30 : **Apéritif**

REMISE DES PRIX

20h30: **Repas**

*Risotto aux champignons et crevettes au curry
Noix de joué de porc aux épices
accompagnement de légumes de saison
Fromages vendéens – Salade
Assiette gourmande
Café
les vins (blanc, rouge ,rosé) ne sont pas compris*

DIMANCHE 6 AVRIL 2025

De 8 h à 10 h: petit déjeuner

10h : BALADE INDIVIDUELLE AVEC ROAD BOOK OU ACCOMPAGNEE à travers LE MARAIS BRETON (environ 70 kms AR)

12h30: Repas au restaurant du Camping de Bois de Cené: Paëlla , dessert , eau ,café :20€ (option 60 pers max)

FIN DU WE

TARIFS

Tarif de base du CFT :

Du samedi après midi au dimanche matin : (cadeau de bienvenue, balade hors visites , Repas du samedi soir, animation DJ, nuit en camping, petit déj du dimanche matin)

licenciés FFM – FIM EUROPE	48 €
Autres	58 €

OPTIONS

<u>Repas du vendredi soir :</u>	19 €
<u>Petit déjeuner du samedi matin :</u>	5 €
<u>Repas du samedi midi :</u>	15 €
<u>Repas du dimanche midi :</u>	20 €
<u>Visite de la maison du lac :</u>	8 € (prix de groupe)



MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS de NANTES

82 rue des Grives
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
angesgardiens@ymail.com



publication au JO du 30/01/2010 N° 715
affiliation FFM sous le N° C3076



LIGUE
PAYS
DE LA LOIRE



Bulletin d'Inscription à envoyer avant le **20/03/2025** à Moto Club Les Anges Gardiens, 82 rue des grives, 44240 la Chapelle sur Erdre avec chèque (ou par mail avec virement)

MOTO CLUB :

Representant : (Nom, mail, n° de tél)

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	année de la moto	PILOTE	PASSAGER	Tente perso	Hotel Chalet Mobil home	inscription de base 48 € /58 €	Repas vendredi soir 19€	Petit dej samedi matin 5€	Repas Samedi midi 15€	Repas Dimanche midi 20€	VISITE MAISON DU LAC 8€	TOTAL
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															

Nombre de Participants du samedi après midi au Dimanche matin (base CFT)

Nombre de repas pour le vendredi soir (19€)

Nombre de petits déjeuners pour le samedi matin (5€)

Nombre de repas pour le samedi midi (15€)

VISITE MAISON DU LAC (8€)

Nombre de repas pour le dimanche midi (20€)

Soit un Total de: € par chèque joint à l'Ordre du MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS

ou virement sur le compte : MC Les Anges gardiens

N° IBAN FR76 1470 6000 6673 9823 9975 822

N° BIC : AGRIFRPP847

référence a rappeler : BOIS CENE 2025

Pré-inscription des Balades du Samedi

Vos choix pour les Balades à joindre au bulletin d'inscription

MOTO CLUB :

Representant : (Nom, mail, n° de tél):

			BALADE 1 AVEC VISITE 8€		BALADE 2 TOUR DU LAC	
	NOM	PRENOM	MATIN	APRES MIDI	MATIN	APRES MIDI
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Le club organisateur se reserve le droit d'apporter des modifications pour équilibrer les groupes

HEBERGEMENTS

En tente au camping : inclus pour la nuit du samedi au dimanche (à préciser sur le bulletin de réservation)

MOBIL-HOME : à réserver et régler directement au camping :

**Camping Le Bois Joli
2 Rue de Châteauneuf
85710 - Bois de Céné
+ 33 2 51 68 20 05
contact@camping-leboisjoli.com**

à la réservation précisez que vous venez participer au CFT

Chambres d'hôtes / Gites

https://www.chambres-hotes.fr/chambres-hotes_bois-de-cene_36627.html